



Communication – Réouverture progressive de l'école et des services périscolaires

Après plusieurs échanges ces dernières semaines entre les différentes parties concernées par la relance des activités dans le cadre du « déconfinement » annoncé par Emmanuel MACRON – Président de la République et le gouvernement d'Edouard PHILIPPE, une date pour la réouverture progressive de l'école et des services périscolaires a été arrêtée :

Le lundi 25 mai 2020

Cette date a été décidée suite à une visioconférence ce mardi 5 mai à 16h00 entre l'Inspectrice de l'Education Nationale Vienne2 – Valérie AGOSTINI, la Directrice de l'Ecole – Virginie AIME, une représentante des parents d'élèves délégués – Karine GALLIEN, Daphné GAULT – Adjointe en charge des relations avec l'école et des services périscolaires, Michel CROS – Tête de liste de la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars dernier et Didier GERIN – Maire.

Sur proposition de Didier GERIN – maire, il a été décidé en amont de constituer une commission spéciale « déconfinement »*. Cette commission « déconfinement » a été réunie pour la 1^{ère} fois hier soir, mercredi 6 mai à 18h00, pour de longs échanges sur la préparation complexe de cette réouverture progressive de l'école et des services périscolaires. Tous les membres de cette commission ont également validé la date du lundi 25 mai 2020 pour accueillir de nouveau vos enfants à l'école et dans les services périscolaires.

**(font partie de la commission de déconfinement : enseignants, agents communaux, élus de l'équipe municipale actuelle, élus de l'équipe nouvellement élue, bénévoles)*

Agenda :

Ce jeudi 7 mai 2020 : Envoi d'un courrier de l'équipe enseignante pour bien expliquer la notion de « **rentrée progressive et par groupes** ».

Mardi 12 mai soir au plus tard : Retour de toutes vos réponses auprès de l'équipe enseignante

Mercredi 13 mai à 18h00 : 2^{ème} réunion de la commission « déconfinement »

Vendredi 15 mai : Conseil des « maîtres »

Lundi 18 mai à 18h00 : Conseil d'Ecole Extraordinaire pour arrêter l'organisation définitive afin d'accueillir vos enfants à partir du 25 mai **avec un maximum de sécurité sanitaire** (aussi bien pour eux, pour vous en tant que parents, que pour les enseignants et les agents communaux).

Mardi 19 et 20 mai en fin de journée: Réunions d'informations avec les familles concernées par la réouverture (un parent par enfant)

Vous recevrez régulièrement de l'information pour vous permettre de vous organiser au mieux aussi bien au niveau familial qu'au niveau professionnel. Sachez que notre objectif premier est d'organiser cette réouverture dans les meilleures conditions possibles afin de respecter les gestes barrières et les bonnes distances.